



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 17 septembre 2026

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 11 septembre 2026

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 41
Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents participant au vote : 35
Nombre de procurations : 4

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Patrice CHATEAU	Monsieur Lionel SANCHEZ
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Madame Nathalie BERTILLON
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur François SARRON-PILLOT	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Céline TONOT	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM	Monsieur Jean-Marc BOURGEON
Madame Isabelle PASTEUR	Monsieur Christophe AVENA	Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Frédéric GOULIER	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Didier RELOT
Madame Catherine PETITJEAN	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Ludovic GAFFET
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Alexandre HEDDAR
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Karine HUON-SAVINA	Madame Agnès BILLIET
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Léo LACHAMBRE	Monsieur Adrien GUENE
Monsieur Benoît BORDAT	Madame Catherine MINAUX	
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	
	Monsieur Régis PETITBOULANGER	

Membres absents :

Monsieur Guillaume RUET	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY	Madame Monique BAYARD pouvoir à Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
	Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Madame Catherine PETITJEAN
	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU

OBJET : POINT D'INFORMATION**Direction de l'Établissement Public Foncier Local de la Côte-d'Or**

L'Établissement Public Foncier Local de la Côte-d'Or (EPFL) constitue un outil de portage foncier au service des collectivités du territoire. La direction de l'établissement est traditionnellement assurée par la directrice du service Foncier de Dijon métropole par mise à disposition partielle.

À la suite de la prise de fonctions de Madame Caroline BOUDARD-OBADIA en qualité de directrice du service Foncier, le conseil d'administration de l'EPFL a approuvé, par délibération du 25 juin 2026, sa nomination comme directrice de l'EPFL. Cette nomination s'effectue dans le cadre d'une mise à disposition par convention individuelle. Celle-ci reprend à l'identique les dispositions appliquées précédemment à l'ancienne directrice.

Pour mémoire, le Bureau métropolitain, lors de sa séance du 18 septembre 2025, avait approuvé la délibération de mise à disposition de la directrice du service Foncier auprès de l'EPFL.

La présente information a pour objet de porter à la connaissance des membres du Bureau métropolitain la signature de cette nouvelle convention entre Dijon métropole et l'Établissement Public Foncier Local de la Côte-d'Or (EPFL), rendue nécessaire par le changement de titulaire du poste de directrice du Foncier.